

Rapport à l'attention des communes du district de la Veveyse

*Résultats de l'enquête par questionnaire réalisée dans le
cadre de senior + auprès des personnes âgées de plus de 65
ans domiciliées dans le district de la Veveyse*

Commune de St-Martin

Rapport remis le 9 juin 2022 et réalisé par :

Mélissa Schmid

Assistante sociale (Pro Senectute Fribourg)

Chargée de projet en politique de la vieillesse

Titulaire d'un Master en Travail social

Table des matières

Table des matières.....	1
1. Introduction.....	2
Contexte de cette étude des besoins	2
2. Profil des citoyen-ne-s senior-e-s	3
Âge.....	3
Dernière profession	4
3. Constitution des ménages et liens sociaux	4
4. Aide apportée par les personnes ayant répondu au questionnaire	9
5. Participation à la vie associative	9
6. Logement.....	11
7. Aide reçue par les personnes ayant répondu à l'enquête par questionnaire	12
8. Information et communication	12
9. Situation financière	13
10. Transports publics.....	13
11. Conclusion et recommandations	15
Mobilité	15
Vie sociale et culturelle.....	16
Logement	16
À ne pas oublier également... ..	16
Résultats à l'échelle du district	18
Recommandations générales.....	19
Références bibliographiques.....	20
Annexe 1 :	21
Annexe 2 :	22

1.Introduction

Contexte de cette étude des besoins

Le canton de Fribourg, et plus globalement la Suisse ainsi que la majorité des pays industrialisés, connaîtra une augmentation importante de la proportion des personnes âgées de plus de 65 ans (Etat de Fribourg, 2015). En effet, l'Office fédéral de la statistique estime que le pourcentage de ces dernières au sein de la population s'élèvera en 2035 à 24% contre 14% en 2010. Le district de la Veveyse n'échappera pas à cette évolution. Au contraire, celle-ci s'annonce encore plus fulgurante ! En effet, selon les projections de l'Etat de Fribourg (2022), ce district devrait compter 5100 personnes âgées de plus de 65 ans d'ici 2035, contre seulement 1927 personnes en 2010. Face à cela, la création de lits supplémentaires en EMS [établissements médico-sociaux) ne constitue pas une solution au vu des coûts que cela engendrerait. De plus, les seniors ont pour la très grande majorité d'entre eux, le souhait de pouvoir vieillir à la maison !

Sur le plan politique, le Conseil d'Etat fribourgeois a identifié dans un rapport publié en 2008 des lacunes ainsi que des problèmes au sein du dispositif de l'époque en faveur des senior·e·s. Fort de ce constat, il a demandé au Grand Conseil la mise en place d'un projet, désormais connu sous la dénomination Senior +. Afin de pouvoir doter le concept Senior+ d'un cadre légal, le Grand Conseil a adopté le 12 mai 2016 la Loi sur les seniors (LSen) ainsi que la loi sur les prestations médico-sociales (LPMS) (Etat de Fribourg, 2020).

Les objectifs de Senior+ sont les suivants :

- « intégration des seniors dans la société ;
- reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ;
- maintien de leur autonomie » (Etat de Fribourg, 2015, p.11).

Pour atteindre ces objectifs, Senior+ a également prévu cinq principaux domaines d'intervention dans lesquels il attend des pouvoirs publics qu'ils prennent concrètement des mesures à mettre en place. Les domaines d'interventions sont les suivants :

- « le travail ;
- le développement personnel ;
- la vie associative et communautaire ;
- les infrastructures, l'habitat et les services ;
- les soins et l'accompagnement » (Etat de Fribourg, 2015, p.12).

Ainsi, pour faire face à cet enjeu démographique, il est demandé aux communes fribourgeoises, conformément à l'article 4 de la LSen, qu'elles élaborent un concept communal qui détermine des mesures à entreprendre afin d'atteindre les objectifs de la politique Senior+, selon ses domaines de compétences (Etat de Fribourg, s.d).

C'est dans ce cadre-là qu'un groupe de travail, composé des conseiller-ère-s communales et communaux des communes de la Veveyse ainsi que de la fondation Pro Senectute Fribourg a vu le jour. Dans le but de pouvoir identifier les besoins, attentes et propositions d'actions des plus de 65 ans, domicilié-e-s dans le district de la Veveyse, une enquête par questionnaire a été réalisée. Les questions de cette enquête ont été majoritairement reprises de celle réalisée par le RSSG (Réseau santé et social de la Gruyère) en 2019 à l'attention des senior-e-s domicilié-e-s dans le district de la Gruyère. Le présent rapport traite des résultats de cette étude des besoins.

2.Profil des citoyen-ne-s senior-e-s

Ce rapport a pour objectif de mettre en évidence les tendances principales ressortant de cette enquête par questionnaire afin qu'au terme de ce processus d'évaluation des besoins, des mesures puissent être entreprises pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées de plus de 65 ans et favoriser leur maintien à domicile.

Néanmoins, il n'est pas à oublier que l'expérience de la vieillesse est hétérogène, autrement dit, il existe autant de vieillesse que de personnes dites âgées. Comme le souligne Clément (2006, cité dans Bovigny et Schmid, 2022, p.16), les différents termes utilisés pour qualifier ces personnes telles que senior-e-s, personnes âgées, aîné-e-s, etc. courent donc toujours le risque de les enfermer dans des catégories tant sociales, administratives, politiques, que médicales, en les associant à des représentations qui varient en temps et en contexte et en les renvoyant à une figure homogénéisant de la vieillesse. La construction sociale, qui est à l'origine des représentations de ces personnes, contribue ainsi à invisibiliser la diversité des vieillesse (Pennec, 2005, citée dans Clément, 2006 ; Bovigny & Schmid, 2021,p.16). Malgré les représentations que produisent les différentes appellations pour désigner les « personnes âgées », et en l'absence d'un terme « idéal », dans ce rapport, différents termes sont utilisés sans distinction afin d'y apporter une certaine fluidité à sa lecture.

Le questionnaire faisant l'objet de ce rapport a été envoyé aux 2867 citoyen-ne-s âgé-e-s de plus de 65 et vivant à domicile que compte le district de la Veveyse. Pour la Commune de St-Martin, cela représente **159** personnes.

Au niveau du district, 1274 questionnaires ont été retournés, contre **83** pour la Commune de St-Martin. Cela représente un taux de retour de 44.44% pour le district, et de **52,20%** pour la Commune de St-Martin. Il s'agit du taux de retour le plus haut du district.

Âge

La répartition en termes d'âge des personnes ayant répondu au questionnaire se présentait comme suit :

	65-75 ans	76 à 85 ans	86-95 ans	96 ans+
--	-----------	-------------	-----------	---------

District	57.34%	33.78%	8.30%	0.58%
Commune de St-Martin	54.80%	34.25%	10.96%	0%

En ce qui concerne la proportion d'hommes et de femmes ayant rempli et retourné le questionnaire, elle se constituait de la manière suivante :

	Femmes	Hommes
District	51%	49%
Commune de St-Martin	62%	38%

Dernière profession

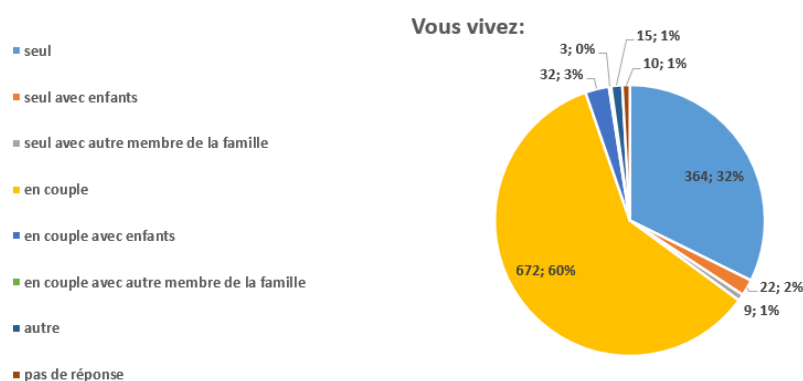
À l'échelle du district, la dernière profession des personnes ayant répondu au questionnaire la plus souvent citée est employé-e de commerce, suivie de celle de femme au foyer et d'agriculteur-trice.

Au niveau de la Commune de St-Martin, la dernière profession des personnes ayant répondu au questionnaire la plus souvent citée est agriculteur-trice suivie du métier d'employé-e de commerce et enfin d'informaticien-ne et de laboratantin-e.

3. Constitution des ménages et liens sociaux

Constitution des ménages

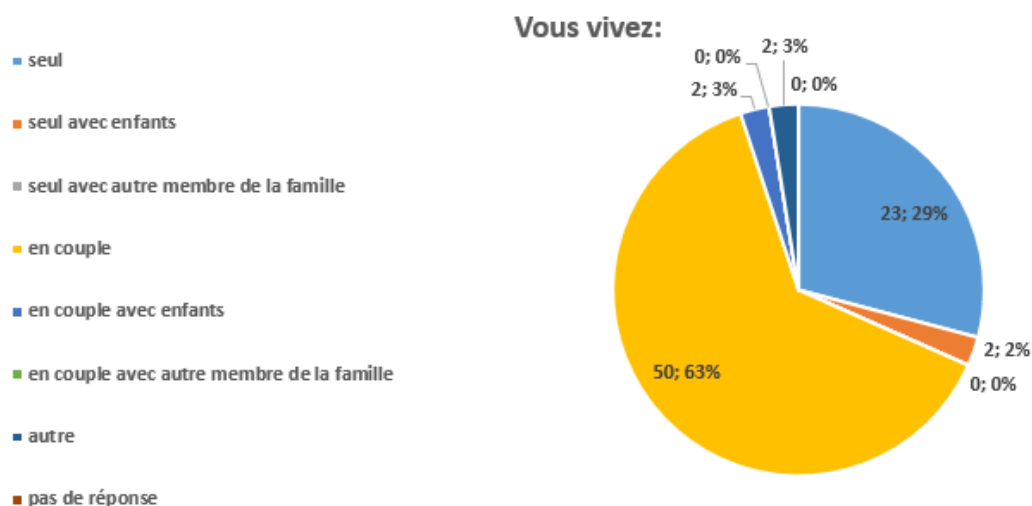
Résultat District



Au niveau du district, l'enquête par questionnaire relève que 60% des personnes ayant répondu à ce questionnaire vivent en couple et que 32% des personnes ayant répondu à ce questionnaire vivent seules. Cette constatation rejoint la tendance nationale. En effet, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS, 2016, p.1), les personnes âgées vivant à domicile « *habitent neuf fois sur dix seules (32%) ou en couple (56%) avec une proportion*

de personnes seules qui croît avec l'âge en raison de la mortalité. À titre de comparaison, près de la moitié (47%) de la population des 25-64 ans vit en couple avec des enfants, 26% en couple sans enfant et 17% vit seule. »

Résultat Commune de St-Martin

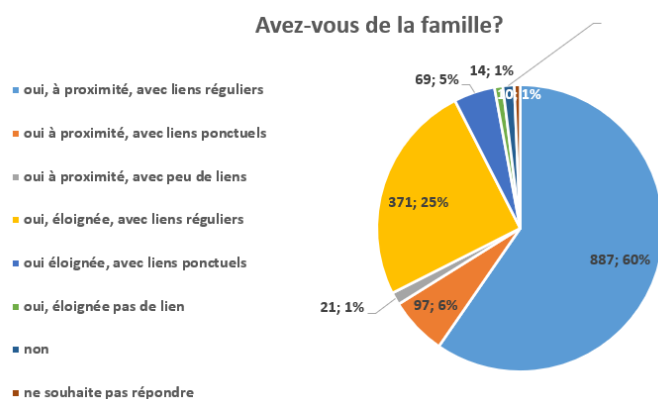


En ce qui concerne la Commune de St-Martin, **63%** des personnes ayant répondu au questionnaire vivent en couple et **29 %** des personnes ayant répondu à ce questionnaire vivent seules.

Liens avec la famille et le voisinage

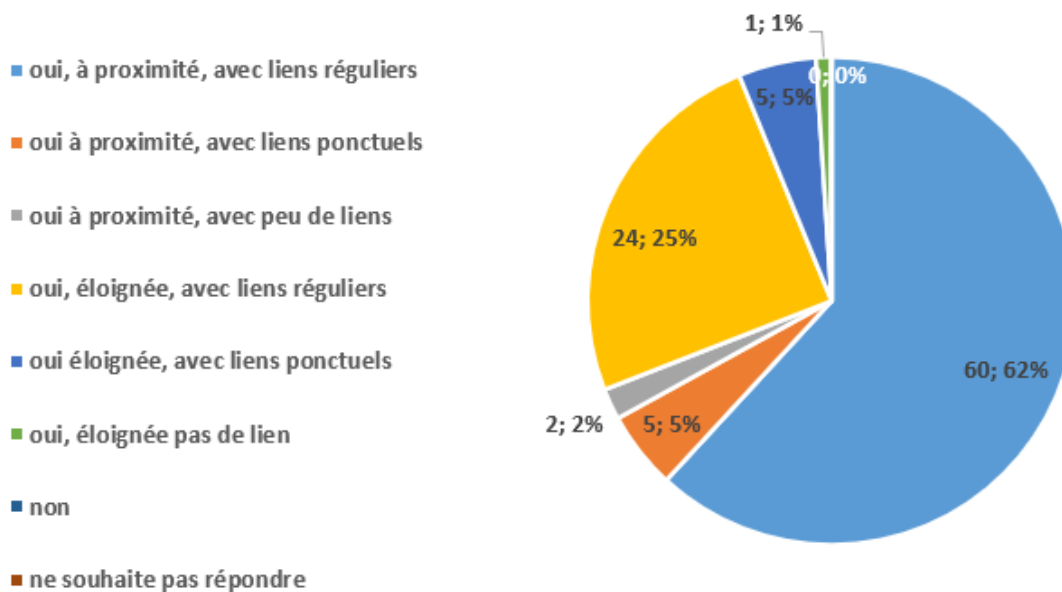
Relation avec la famille

Résultat District



Résultat Commune St-Martin :

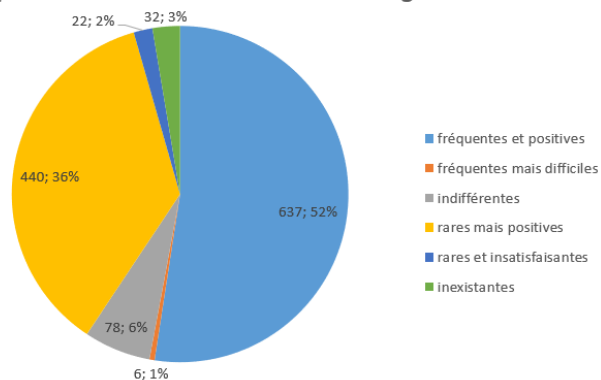
Avez-vous de la famille?



Relation avec le voisinage

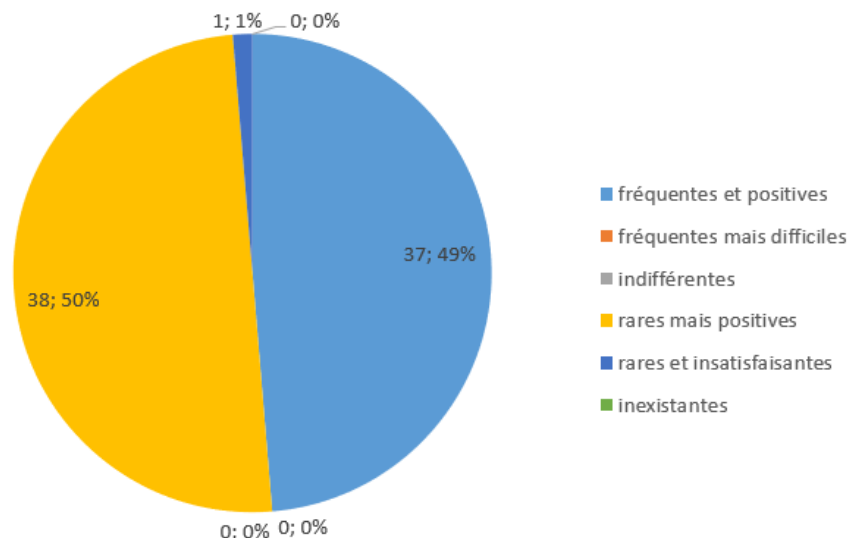
Résultat District

Comment qualifieriez-vous vos relations de voisinage?



Résultat Commune St-Martin

Comment qualifieriez-vous vos relations de voisinage?



Bien que 32% des personnes interrogées vivent seules au niveau du district (et **29%** au niveau de la Commune), les personnes ayant répondu au questionnaire déclarent entretenir des relations positives avec leur entourage (famille/voisin). En effet, au niveau du district, 60% des personnes ont de la famille à proximité et entretiennent des liens réguliers avec celle-ci (**62%** au niveau de la Commune) et seules 12% des personnes ayant répondu au questionnaire décrivent leurs relations avec le voisinage comme fréquentes, mais difficiles ou rares et insatisfaisantes ou encore inexistantes/indifférentes (**1%** pour la Commune de St-Martin).

Vivre seul-e ne s'accompagne pas forcément d'un sentiment de solitude et d'une souffrance (Pro Senectute suisse, 2022). En effet, ce n'est pas le nombre de relations entretenues qui est déterminant puisqu'il est possible de se sentir seul-e en étant entouré-e, mais bien la qualité de ces rapports ainsi que la confiance. Selon l'Office fédéral de la statistique (cité par Pro Senectute suisse, 2022) et contrairement aux idées reçues, la proportion de personnes déclarant se sentir parfois ou fréquemment seules est *« plus faible dans la tranche d'âge des 65 ans et plus que dans les groupes d'âge plus jeunes »*.

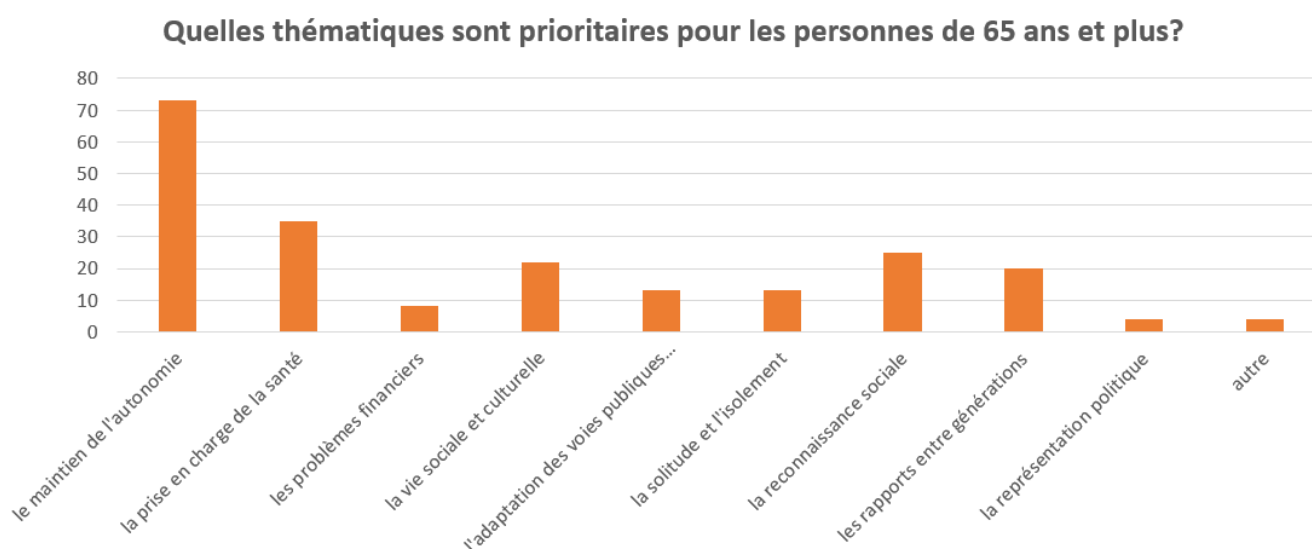
Toutefois, si les personnes âgées de plus de 65 ans ne représentent pas la catégorie d'âge la plus touchée par la solitude, on estime qu'actuellement 160 000 personnes âgées de plus de 62 ans sont touchées par ce phénomène (Pro Senectute suisse, 2022). Des changements majeurs, tels que le départ à la retraite, le veuvage ou encore des problèmes de santé représentent autant de facteurs pouvant favoriser l'apparition d'un sentiment de solitude. Toujours selon cette même source, les personnes touchées par la solitude souffrent d'isolement social. Elles n'ont pas de liens avec la société et ne participent pas à la vie sociale (Pro Senectute suisse, 2022). Enfin, les personnes âgées qui se sentent seules ont une espérance de vie plus courte et souffrent fréquemment d'hypertension ainsi que de dépression (Pro Senectute suisse, 2022).

Les citoyen-ne-s de St-Martin ayant répondu au questionnaire ont classé la solitude en 6^{ème} position (à égalité avec l'adaptation des voies publiques et de l'habitat) sur 9 sur

l'échelle des thèmes prioritaires. Pour ces personnes, les trois thématiques les plus importantes sont :

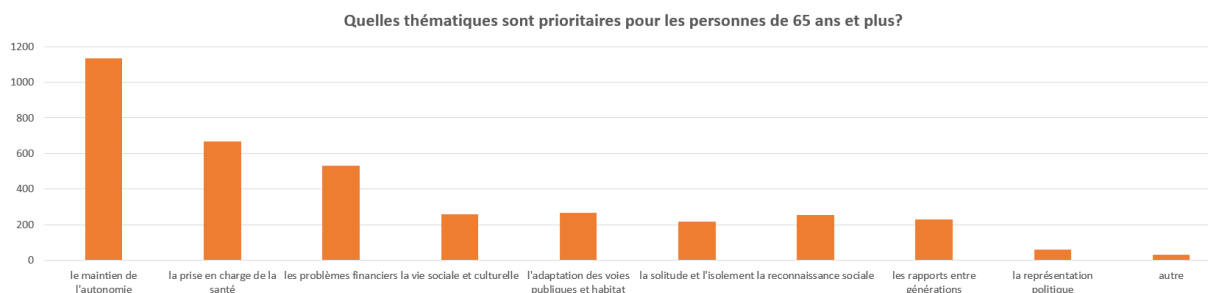
- 1) le maintien de l'autonomie
- 2) la prise en charge de la santé
- 3) la reconnaissance sociale

Sous la rubrique « autre », les transports publics ont été mentionnés à plusieurs reprises comme faisant partie des thèmes prioritaires pour les personnes ayant répondu au questionnaire.



Au niveau du district, les trois thématiques ayant été classées comme étant les plus importantes par les personnes ayant répondu au questionnaire sont les :

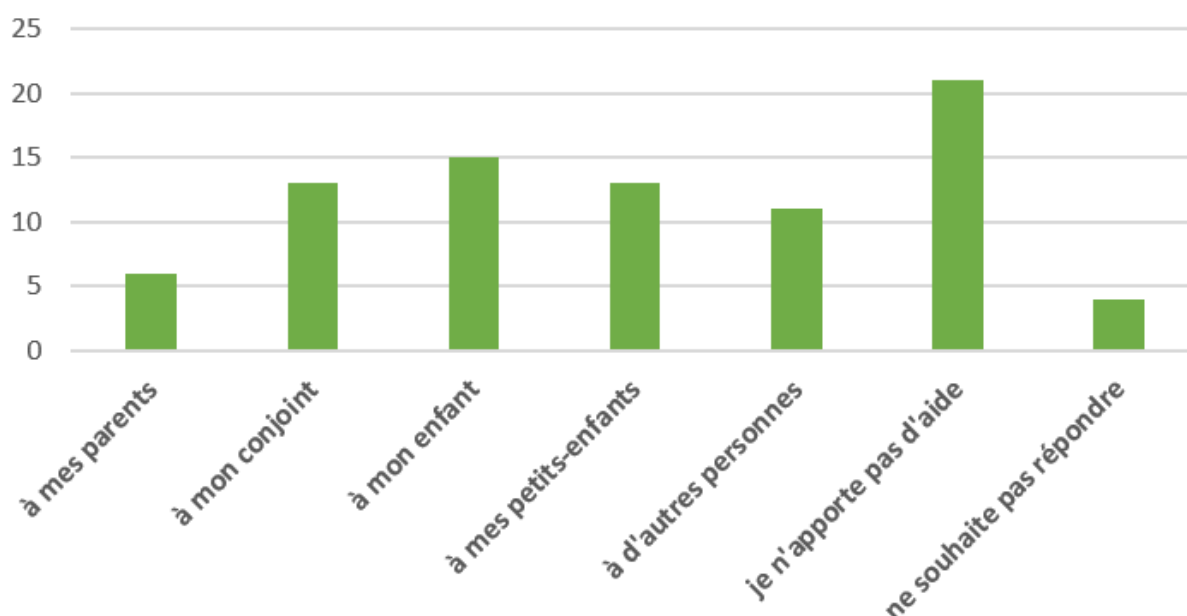
- 1) le maintien de l'autonomie
- 2) la prise en charge de la santé
- 3) les problèmes financiers



4. Aide apportée par les personnes ayant répondu au questionnaire

Tant les résultats au niveau du district qu'au niveau de la Commune mettent en évidence que la très grande majorité des seniors apportent de l'aide dans les actes de la vie quotidienne à une personne de leur entourage (76.33% pour le district et **73.4%** pour la Commune).

Apportez-vous une aide dans les actes de la vie quotidienne à certains membres de votre entourage?



Ce constat rejoint les propos de l'Etat de Fribourg (2015, p. 4) qui, en évoquant le cadre législatif inhérent à Senior +, insistent sur la nécessité de « la mise en œuvre d'une politique publique qui soit tout d'abord à l'écoute des besoins des personnes âgées, quels que soient leur état de santé et leur environnement social. Elle implique aussi de ne pas se limiter à associer à l'image de la personne âgée, celle d'une personne fragilisée, mais **de mettre en valeur les compétences et les ressources de nos aîné-e-s** comme des **atouts essentiels** pour notre société ».

5. Participation à la vie associative

Au niveau du district, 47% des personnes ayant répondu au questionnaire déclarent faire partie d'une association ou d'un club, majoritairement en tant que membre. Environ la moitié (54.53%) de ces associations ou clubs se situent au sein de la Commune.

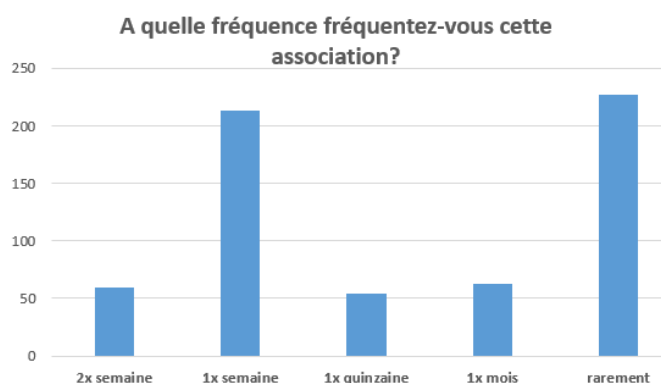
Les résultats de la Commune suivent cette tendance (taux de personnes faisant partie d'un club ou d'une association : **53%** ; **72.97%** de ces personnes les fréquentent en tant que membre, **59 %** de ces associations et clubs se situent dans la Commune).

Au niveau de la Commune, les trois associations les plus souvent citées sont :

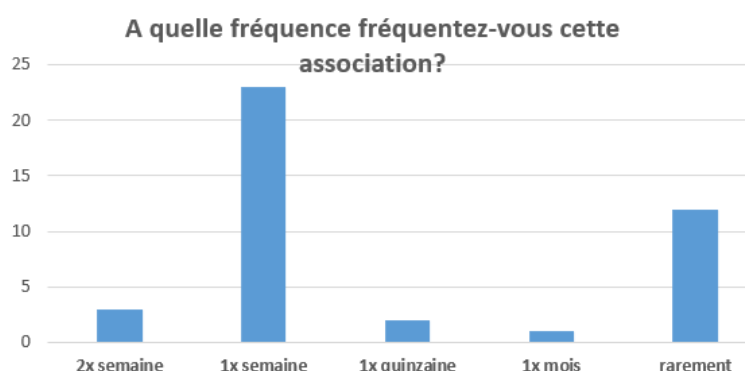
- 1) Gym des aînés
- 2) Chœur mixte et l'amicale des anciens de St-Martin, fédération des retraités de la Veveyse
- 3) Groupe de tricot

Quant à la fréquence de fréquentation des associations et clubs, elle se situe comme suit :

Pour le district



Pour la Commune de St-Martin



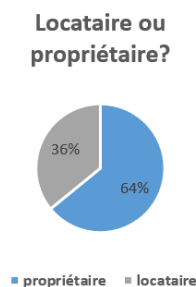
Enfin, au niveau du district, 1.84% des personnes ayant répondu au questionnaire exercent un mandat politique. Au niveau de la Commune de St-Martin, ce taux s'élève à **2.66%**. La participation politique des senior-e-s dans la vie de la cité est donc à considérer comme plutôt faible dans le district, mais les communes disposent de données complémentaires sur cette question.

6. Logement

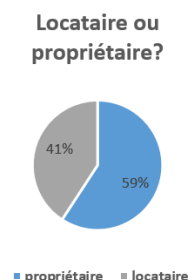
En Suisse, de nombreuses personnes économisent longtemps dans le but d'acheter un bien immobilier. Selon Pro Senectute suisse (2019), la moitié des personnes âgées de plus de 65 ans en Suisse vivent dans un logement dont elles sont propriétaires. Malheureusement, toujours selon cette même source, tôt ou tard, celui-ci se révèle être trop grand et ne convient pas toujours à des personnes âgées : chaque année, 80000 personnes de plus de 65 ans chutent. Il n'est pas rare que ces graves accidents, parfois même mortels, surviennent au domicile et engendrent une hospitalisation suivie d'une entrée en EMS. Or, une grande partie de ces situations peuvent être évitées grâce à certains aménagements tels que le revêtement de sols antidérapants, la pose d'un monte-escalier et d'une main courante, l'installation d'éclairage aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur (Pro Senectute suisse, 2019).

Cette tendance au niveau suisse se retrouve au niveau du district de la Veveyse. En effet, la majorité des personnes ayant répondu au questionnaire sont propriétaires de leur logement. Ce constat est le même pour la Commune de **St-Martin**.

Pour le district



Pour la Commune de St-Martin



Au niveau du district, 45% des personnes ayant répondu au questionnaire ont identifié des éléments pouvant poser des problèmes dans leur logement avec l'avancée en âge. La présence d'escalier et l'absence d'ascenseur constituent les facteurs problématiques les plus souvent relevés. Dans les réponses aux questions libres, l'entretien extérieur et le déneigement des espaces extérieurs sont des éléments pouvant poser un problème avec l'avancée en âge qui ont été fréquemment relevés. Enfin, le souhait de pouvoir bénéficier d'appartements protégés dans le district de la Veveyse constitue la deuxième attente/proposition d'action la plus souvent mentionnée dans les réponses aux questions libres. La grande majorité des personnes ayant répondu au questionnaire souhaitent rester vivre dans leur Commune dans les années à venir.

En ce qui concerne la Commune de St-Martin, **49%** des personnes ayant répondu au questionnaire ont identifié des éléments pouvant poser problème dans leur logement avec l'avancée en âge. La présence d'escalier et l'absence d'ascenseur (**50%**) constituent également les facteurs problématiques les plus souvent relevés. Plusieurs citoyen-ne-s de la Commune de St-Martin ont indiqué dans les réponses aux questions libres que l'entretien extérieur était susceptible de constituer un problème avec l'avancée en âge. **80%** des citoyen-ne-s de St-Martin ayant répondu au questionnaire souhaitent rester vivre dans la Commune dans les années à venir. Pour les personnes qui ne savent pas

encore (18%), les raisons indiquées quant à cette incertitude sont l'absence de transport et de magasin.

7. Aide reçue par les personnes ayant répondu à l'enquête par questionnaire

À l'échelle du district, 29.37% de personnes ayant répondu à ce questionnaire reçoivent une aide bénévole. Pour la Commune de St-Martin, ce taux s'élève à **37.80%**. Pour ces personnes, il s'agit majoritairement d'une aide fournie par un-e membre de la famille (**61.29%**). Pour les autres personnes, elles déclarent ne pas y recourir par absence de besoin (**90.74%**).

Les trois domaines nécessitant le plus d'aide par un-e professionnel-le, la famille ou encore un-e bénévole sont :

Pour le district :

- 1) Aide administrative
- 2) Aide à domicile et soins infirmiers
- 3) Aide au transport

Pour la Commune de St-Martin

- 1) Aide administrative
- 2) Visite de convivialité ; soins infirmiers
- 3) Aide au transport

8. Information et communication

Au niveau du district, le moyen de communication le plus utilisé pour s'informer sur la Commune et ses services est le journal communal, suivi de la presse locale et du bouche-à-oreille.

Les résultats issus de la Commune de St-Martin suivent cette même tendance. En effet, le journal communal arrive largement en tête puisque 35.15% des personnes ayant répondu à ce questionnaire ont mentionné l'utiliser pour s'informer sur la Commune et ses services. Ensuite, le bouche-à-oreille (15.34%) ; la presse locale (14.85%) et le site internet (14.35%) se suivent à quelques voix près.

Comme l'a démontré une étude réalisée par Pro Senectute Suisse (2020), « les offres numériques ont le vent en poupe auprès des 65 ans et plus. » En effet, cette étude démontre que 74% des senior-e-s sont connecté-e-s. Ainsi, les jeunes senior-e-s n'ont rien à envier aux plus jeunes générations. En revanche, cette constatation n'est pas valable avec le grand âge. En effet, les personnes de plus de 80 ans sont concernées par la fracture numérique. Au vu de l'utilisation des nouvelles technologies par les jeunes retraité-e-s ainsi que l'enjeu relatif à la fracture numérique, il semble très important que les communes revoient la structure de leur site internet respectif afin que les informations puissent d'une part être à jour et accessible à tout un chacun-e. De plus, un soutien aux nouvelles technologies pour les personnes qui le souhaitent semble également être un élément important à développer.

En cas de question sur un service, l'administration communale reste le premier interlocuteur des personnes ayant répondu au questionnaire, que ce soit pour le district (30.36%) ou pour la Commune de St-Martin (37.75%).

Pour la Commune de St-Martin, les proches (32.65%) ainsi que la consultation du site internet de la Commune (19.37%) constituent les deuxièmes et troisièmes moyens vers lesquels se tournent les personnes ayant répondu à ce questionnaire en cas de questions sur un service. 1.01% des personnes ayant répondu au questionnaire mentionnent ne pas savoir à qui demander de telles informations.

9. Situation financière

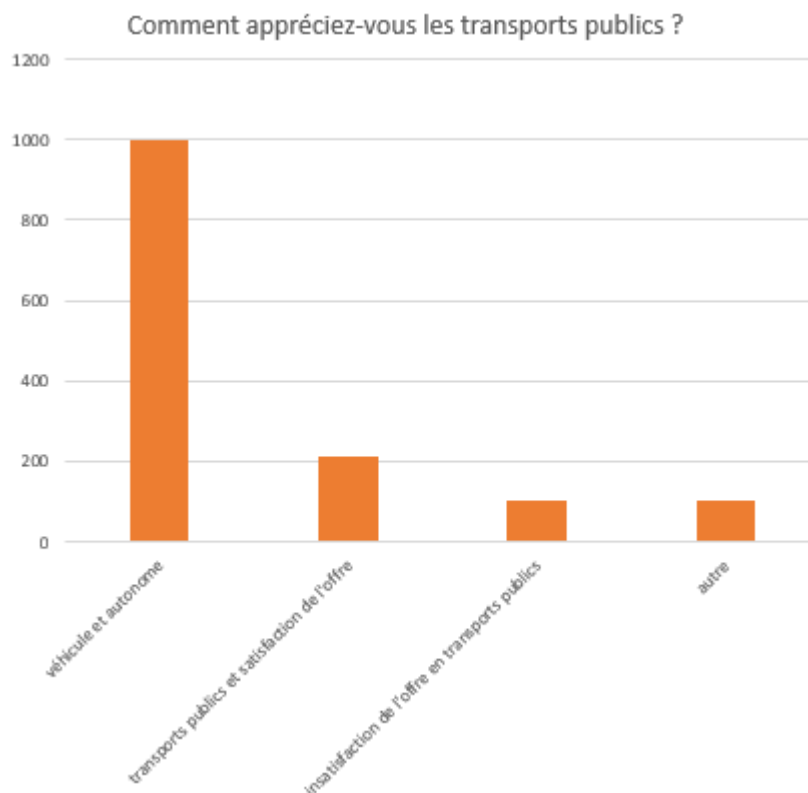
À l'échelle du district, 79.47% des personnes ayant répondu au questionnaire estiment ne pas faire partie des personnes exposées à la pauvreté. Cependant, dans les remarques, de nombreuses personnes ont précisé qu'elles exercent encore une activité salariée afin de compléter leurs revenus. 12,73% des personnes ayant répondu à ce questionnaire déclarent être parfois exposées à la pauvreté et 2.23% ont indiqué être très exposées à la pauvreté.

En ce qui concerne la Commune de St-Martin, 92.95% des personnes ont répondu qu'elles n'estiment pas faire partie des personnes exposées à la pauvreté. Près de 10% des personnes ayant répondu à ce questionnaire ont indiqué ne pas vouloir répondre à cette question. 4.23% des personnes ayant répondu à ce questionnaire ont mentionné être parfois exposées à la pauvreté. Il s'agit de la seule Commune du district où des personnes (plus exactement 7 sur les 83 personnes ayant répondu à ce questionnaire) ont indiqué ne pas souhaiter répondre à cette question.

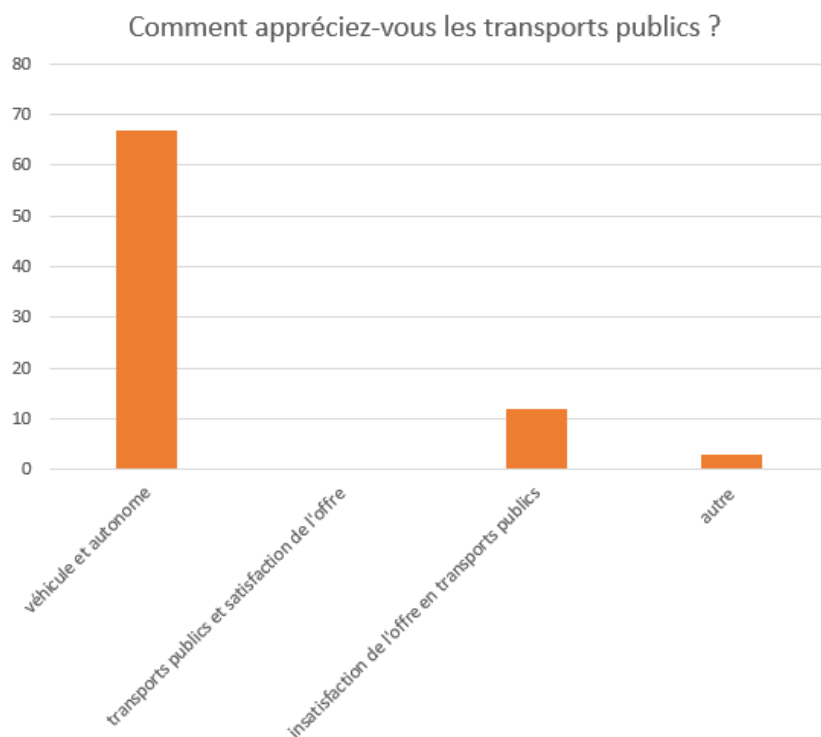
10. Transports publics

À l'échelle du district, la grande partie des personnes ayant répondu au questionnaire se déplacent en véhicule et se disent autonomes (70.54%). 21.28% des personnes ayant répondu à ce questionnaire se disent satisfaites de l'offre en transports publics, contre 7.54% de personnes qui déclarent la trouver insatisfaisante.

Schéma district :



Au niveau de la Commune de St-Martin, 82.72% des personnes ayant répondu à ce questionnaire se déplacent de manière autonome avec leur véhicule. Aucune personne n'a indiqué être satisfaite de l'offre en transport public.



11. Conclusion et recommandations

Bien que ce questionnaire ait été transmis à toutes les personnes âgées de plus de 65 ans, domiciliées dans le district et vivant encore à domicile et qu'une aide ait été proposée pour remplir ce questionnaire aux personnes qui le souhaitent, il n'est pas à oublier qu'il reste difficile d'atteindre les personnes les plus isolées. En effet, la grande majorité des personnes ayant répondu à ce questionnaire se situe dans la tranche d'âge de 65 à 75 ans (57.34% pour le district ; **54,80%** pour la Commune de St-Martin). Il s'agit d'une des limites d'une telle enquête. Cela dit, cette enquête a permis de faire remonter des besoins ainsi que certaines pistes d'intervention, mais aussi de conscientiser tout le travail réalisé par les personnes âgées de plus de 65 ans, notamment dans le cadre du travail de proche aidant, de garde d'enfant ou encore d'aide apportée au voisinage. En effet, les personnes ayant répondu au questionnaire sont bien plus nombreuses à offrir de l'aide qu'à en recevoir.

Cette partie conclusion et recommandations se structure de la manière suivante :

Tout d'abord, sont évoqués les éléments ressortis de manière prépondérante de cette enquête par questionnaire dans la Commune de St-Martin. Puis, sous la catégorie « à ne pas oublier également », sont présentés des éléments aussi ressortis de cette enquête par questionnaire, mais de manière moins prédominante. S'en suit une présentation des besoins et attentes les plus souvent évoqués dans le cadre de l'analyse de l'enquête par questionnaire à l'échelle du district. Enfin, des recommandations générales quant à l'élaboration d'une politique communale en faveur des senior-e-s sont émises.

Mobilité

Bien que la majorité des personnes ayant répondu à ce questionnaire se déplacent de manière autonome avec leur propre véhicule, **la demande d'organisation de transports supplémentaires pour les déplacements au sein et à l'extérieur de la Commune** constitue l'attente la plus souvent mentionnée dans les réponses aux questions libres. De plus, pour rappel, aucune personne ayant répondu à ce questionnaire n'a indiqué trouver l'offre en transport public suffisante.

C'est pourquoi **déterminer une mesure pour améliorer la mobilité au sein de la Commune semble important**. Est-ce que l'organisation d'un service de transport bénévole pourrait être une piste envisageable pour tenter de combler cette problématique ? Plusieurs personnes ont indiqué dans les réponses aux questions libres être prêtes à donner de leur temps pour réaliser des transports. Une personne ayant répondu au questionnaire a émis l'idée de créer un service de bénévoles qui pourraient assurer des services tels que les transports pour les personnes de la Commune. Un tel service pourrait également répondre à d'autres besoins identifiés dans cette enquête, soit obtenir de l'aide pour l'entretien extérieur, une aide pour la déchetterie, etc. Par ailleurs, un tel service pourrait également permettre aux citoyen-ne-s âgé-e-s de plus de 65 ans de mettre au service de la Commune leurs ressources et disponibilités. Ceci permettrait-il également de renforcer la reconnaissance sociale des personnes âgées, thématique qui a été classée par les citoyen-ne-s ayant répondu au questionnaire,

comme faisant partie des trois thèmes prioritaires ? Il pourrait s'agir d'une problématique qui pourrait être discutée lors du world café qui aura lieu cet automne.

Vie sociale et culturelle

La deuxième attente la plus souvent nommée dans les réponses aux questions libres est l'organisation d'activités et de rencontres. Le besoin de créer des lieux de rencontres avec des animations a été mentionné à maintes reprises. En effet, certaines personnes ont proposé la pose de banc pour favoriser les échanges entre les citoyen-ne-s, d'autres ont émis le souhait de créer un lieu de rencontre au sein de la Commune, d'autres ont suggéré « d'engager un-e animatrice rémunéré-e et professionnel-le, comme en EMS ».

Logement

En ce qui concerne le logement, pour rappel, près de la moitié des personnes ayant répondu à ce questionnaire ont identifié des éléments dans leur logement pouvant poser problème avec l'avancée en âge. Sachant que **la majorité** des personnes ayant répondu à ce questionnaire sont propriétaires de leur propre logement et qu'il est plus difficile de changer de logement lorsque la personne en est propriétaire, il s'agit d'un enjeu de taille. **L'installation de certains moyens auxiliaires peut, parfois, suffire pour permettre de vieillir chez soi.** Cependant, ce n'est pas toujours le cas et déménager du logement dont nous sommes propriétaires ne se fait pas du jour au lendemain. Ainsi, dans tous les cas, **un travail de sensibilisation des citoyen-ne-s sur les conséquences que peut avoir un logement inadapté semble essentiel.** À cette fin, un questionnaire (annexe 2) est paru dans le « clubMag » en 2020 dans le but que les personnes puissent évaluer dans quelle mesure leur logement est idéal ou non pour vieillir à domicile. Aussi, faudrait-il diffuser une liste d'artisans de la région qui seraient susceptibles d'effectuer certains travaux d'adaptation du logement, de promouvoir l'intervention d'ergothérapeutes à domicile ou encore d'informer les citoyen-ne-s des possibilités d'aides financières pour l'achat/location de certains moyens auxiliaires ou de petits travaux d'adaptation du logement (aides financières individuelles de Pro Senectute Fribourg ou encore de fondations privées¹) ?

À ne pas oublier également...

Les résultats de cette enquête par questionnaire ont mis en évidence que contrairement aux idées reçues, les personnes retraitées ne fuient pas les nouvelles technologies. Cependant, le développement des nouvelles technologies et de la cyberadministration étant en constante évolution, une recommandation serait d'organiser des permanences informatiques afin que les connaissances acquises par les citoyen-ne-s puissent être actualisées au fil du temps. Il s'agit d'ailleurs d'un souhait ayant été émis dans les réponses aux questions libres.

Si la solitude n'est pas ressortie comme étant un phénomène présent de manière significative, la mise en place de mesures pouvant soutenir les personnes vivant des

¹ L'octroi de ces aides financières dépendent de la situation personnelle et financière de la personne ainsi que de l'objet de la demande d'aide financière

changements majeurs dans leur vie (départ à la retraite, le veuvage ou encore des problèmes de santé) est recommandée.

Concrètement, cela peut passer par une **meilleure communication sur les services existants**. En effet, si de nombreuses associations et prestations existent déjà pour soutenir ces transitions de vie, celles-ci sont souvent méconnues des citoyen-ne-s. Etant donné que le journal communal est le moyen le plus utilisé par les citoyen-ne-s âgé-e-s de plus de 65 ans ayant répondu au questionnaire et étant domicilié-e-s dans la Commune de St-Martin, une parution régulière des prestations existantes pour les personnes retraitées pourrait être une piste d'action envisageable. Dans cette même perspective, un site internet mis à jour et structuré de manière à ce que les informations puissent être facilement trouvées constitue également un élément essentiel, tout comme la création et publication d'une brochure recensant de manière facilement lisible l'ensemble des prestations existantes en faveur des personnes âgées de plus de 65 ans au sein de la Commune et plus globalement du district. Par exemple, la ville de Genève a dédié un onglet spécifique sur son site internet, pour toutes les questions qui pourraient concerner les personnes retraitées ([Guide des seniors: Vivre à Genève en tant que senior et/ou retraité-e | Ville de Genève - Site officiel \(geneve.ch\)](http://www.villedegenève.ch/fr/la-ville/la-vie-a-genève/la-retraite)). Cet onglet est organisé par thématique (cf. annexe 1) : profiter de son temps libre, se déplacer à Genève, prendre sa retraite, trouver de l'aide, penser à sa mort, etc. Enfin, l'administration communale reste une référence pour les questions des citoyen-ne-s retraités lorsqu'elles souhaitent obtenir des renseignements. Une mesure pourrait être l'organisation d'une séance d'information à l'attention du personnel de l'administration communale sur les prestations existantes en faveur des personnes retraitées.

Une thématique n'ayant pas été abordée dans le cadre de ce questionnaire est l'infrastructure des bâtiments publics, ainsi que de l'espace public au sein de la Commune. Afin d'évaluer cet aspect, **l'organisation de « promenades diagnostiques »** au sein de la Commune pourrait être une piste envisageable. Ces promenades se font avec un groupe de personnes rencontrant des problèmes de mobilité. Ces personnes se déplacent en compagnie d'un-e agent-e de quartier et prennent ensemble des itinéraires menant à des commerces, arrêts de bus ou parcs afin de déterminer les aménagements qui pourraient être apportés dans le but de faciliter les déplacements sur le territoire communal. Par exemple, l'installation de bancs à certains endroits clés de la Commune constitue un élément facile à mettre en place et peu onéreux, qui a l'avantage de pouvoir faciliter les déplacements au sein de la Commune et de promouvoir les échanges entre les citoyen-ne-s. Enfin, si la modification des infrastructures et de l'espace public paraît difficilement réalisable à court terme, une piste pourrait être de **vérifier, à chaque projet de nouvelle construction au sein de la Commune, si celle-ci est accessible pour des personnes qui rencontreraient des problèmes de mobilité.**

La prise en charge de la santé a été classée par les personnes ayant répondu au questionnaire comme faisant partie des thématiques prioritaires. Néanmoins, peu d'attentes ou suggestions ont été faites à ce sujet par les personnes ayant répondu à ce questionnaire. Dans cette même perspective, bien que les **aides à domicile** constituent un des piliers du maintien à domicile, peu de recommandations ont été émises à ce sujet par les personnes ayant répondu à ce questionnaire, si ce n'est le besoin d'avoir une aide

pour le ramassage des déchets pour les personnes ne disposant pas d'un véhicule. Ces différents aspects pourraient être approfondis lors du world café.

Résultats à l'échelle du district

En ce qui concerne l'analyse du questionnaire à l'échelle du district, les attentes et besoins les plus souvent mentionnés par les personnes ayant répondu au questionnaire sont les suivants :

- besoin en termes d'adaptation du logement
- souhait d'avoir des appartements adaptés pour les senior-e-s et intergénérationnels en Veveyse
- besoin d'aide pour le ramassage des déchets pour les senior-e-s ne disposant pas de véhicule
- besoin d'une centralisation des informations à l'attention des senior-e-s
- souhait de développer davantage d'activités et de rencontres à l'attention, notamment des senior-e-s.
Sachant, qu'une personne âgée plus fragile entretient dans son quotidien surtout des relations sociales à proximité : on mentionne souvent la distance de 500 mètres autour de son domicile pour les personnes de 80 ans et plus (Franco, 2010, cité dans Huguenin et al.2016). Il apparaît qu'un travail de renforcement de liens de proximité (des liens de « quartier ») devra indéniablement être entrepris en Veveyse.
- souhait de bénéficier d'un tarif réduit pour les personnes en âge AVS qui utilisent les transports publics²

Pour ce faire, la création d'une commission au niveau du district pour le développement d'une politique communale en faveur des senior-e-s semble être un élément nécessaire.

² La fédération fribourgeoise des retraités et Pro Senectute Fribourg se sont unis dans une prise de position commune demandant des prix abordables pour les senior-e-s pour l'utilisation des transports publics sur tout le réseau fribourgeois. Pour plus d'informations : https://fr.prosenectute.ch/dam/jcr:be1621c3-4b0b-4473-86f7-18552fb6050d/FG GRATUITE%20transp.%20publics%20pour%20seniors_comm%20FFR%20-%20Pro%20Senectute_18.02.2022.pdf

Recommandations générales

Il est à préciser que les besoins des personnes retraitées, comme d'ailleurs ceux de tout-e citoyen-ne-s sont hétérogènes et en constante évolution. Ainsi, une évaluation régulière de leurs besoins et attentes est essentielle.

Enfin, pour développer une politique communale qui correspond aux besoins du territoire local, il est primordial de pouvoir faire remonter, de manière participative, les besoins et attentes des senior-e-s qui sont spécifiques à la Commune de St-Martin. Pour ce faire, en plus de la création d'une commission senior-e-s à l'échelle du district, la création d'une commission senior-e-s communale ou intercommunale semble être une alternative intéressante. Néanmoins, l'enjeu de la création d'une telle commission se situe dans sa pérennisation. C'est pourquoi il est important de constituer un règlement qui détermine les critères de recrutement des membres³, la durée de leur mandat, la fréquence des rencontres, etc.

³ Une attention particulière doit être apportée aux critères sur la base desquels les futur-e-s membres de ces commissions senior-e-s seront recruté-e-s. En effet, comme le souligne Bickel (2014), des inégalités existent au niveau de la participation sociale des personnes retraitées. Ainsi, le risque est grand que ce soient les personnes qui ont le plus l'habitude de participer à la vie locale qui fassent partie de ces commissions. Alors que les personnes ayant le plus l'habitude de participer ne sont généralement pas celles qui ont le plus de besoins.

Références bibliographiques

Bickel, J.-F. (2014). La participation sociale, une action située entre biographie, histoire et structures. Dans C. Hummel, I. Mallon & V. Caradec (dir.), *Vieillesse et vieillissements* (p.207-226). Rennes, France : Presses universitaires de Rennes.

Bovigny, L. & Schmid, M. (2022). Concepts communaux fribourgeois : politique de la vieillesse pour ou avec les senior-e-s ? Mémoire de master en travail social, 101p. Sous la direction de Jean-François Bickel. Haute École spécialisée de Suisse occidentale, Lausanne, Suisse

Clément, S. (2006). *L'individu vieillissant. Les représentations sociales du vieillissement dans les politiques publiques*. Récupéré de https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_2006_num_100_1_2649

Etat de Fribourg. (2015). *Concept Senior+*. Récupéré de https://www.fr.ch/sites/default/files/2018-09/fr_Concept_Senior%2B.pdf

Etat de Fribourg. (2020, mis à jour le 9 juin). *Politique cantonale en faveur des seniors*. Récupéré de <https://www.fr.ch/dsas/sps/sommaire/politique-relative-aux-seniors>

Etat de Fribourg. (2022). Population Projections démographiques pour le canton et les districts. Récupéré de [principaux-resultats--wichtigste-resultate.pdf \(fr.ch\)](https://www.fr.ch/dsas/sps/sommaire/politique-relative-aux-seniors)

HETS-FR- (2020). *Etude préalable et prospective aux concepts de politique pour les seniors des communes du Réseau Santé de la Sarine*. Etude non publiée.

Huguenin-Richard, F et al. (2016). *La marche à pied chez les personnes âgées : enjeux de mobilité et de sécurité*. Récupéré de [LA MARCHÉ A PIED CHEZ LES PERSONNES AGEES: ENJEUX DE MOBILITE ET DE SECURITE \(archives-ouvertes.fr\)](https://www.archives-ouvertes.fr/huguenin-richard-f/la-marche-a-pied-chez-les-personnes-agees-enjeux-de-mobilite-et-de-securite)

OFS (2016). Les conditions d'habitat des seniors en Suisse, en 2016. Récupéré de <https://www.bfs.admin.ch/bfsstatic/dam/assets/6906548/master>

Pro Senectute suisse. (2019). Revue spécialisée : PS Info. Récupéré de https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&resrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKFwjh_fnbrfX3AhWKN-wKHQlpBy4QFnoECAkQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.prosenectute.ch%2Fdam%2Fjcr%3Ae01c0c02-c835-47bc-b6b1-d9011fe06289%2FPsinfo%252002%25202019%2520FR.pdf&rsg=AOvVawOK-bGGNiZGP0D-Gg_S1399

Pro Senectute suisse. (2020). Digital seniors. Récupéré de [Étude Digital Seniors \(prosenectute.ch\)](https://www.prosenectute.ch/digital-seniors)

Pro Senectute suisse. (2022). La solitude chez les personnes âgées. Récupéré de [Solitude chez les personnes âgées \(prosenectute.ch\)](https://www.prosenectute.ch/solitude)

Annexe 1 :



[Contraste amélioré](#) [Contact](#) [Plan](#) [Recherche](#)

[THÈMES](#) [ACTUALITÉS](#) [AUTORITÉS & ADMINISTRATION](#) [DÉMARCHES](#) [QUE FAIRE À GENÈVE ?](#)

[Accueil](#) [Par public](#) [Seniors](#)

Guide des seniors: Vivre à Genève en tant que senior et/ou retraité-e



SENIORS

- [Profiter de son temps libre](#)
- [Se rendre utile](#)
- [Santé des seniors](#)
- [Sécurité des seniors](#)
- [Se déplacer à Genève](#)
- [Prendre sa retraite](#)
- [Trouver de l'aide](#)
- [Penser à sa mort](#)
- [Journée internationale des personnes âgées](#)

PARTAGER CE CONTENU



Bienvenue sur le Guide des seniors, qui regroupe toutes les informations pratiques pour vivre à Genève en tant que senior. Retrouvez un agenda spécifique pour les aîné-e-s, des informations et conseils en matière de loisirs, de santé, de sécurité et bien d'autres thématiques liées à la vie à Genève des seniors et retraité-e-s.

En ce moment



Les activités du semestre de Cité Seniors

Annexe 2 :

DOSSIER | 7

Mon « chez moi » est-il vraiment idéal pour y rester le plus longtemps possible ?

La majeure partie des seniors souhaiterait pouvoir finir sa vie à domicile plutôt qu'en EMS, ou éviter un déménagement tardif dans un environnement qu'ils ne connaissent pas. Mais pour cela, il faut disposer du bon logement, au bon endroit ! Voici un petit questionnaire qui vous permettra de vous aider à évaluer si votre logement actuel dispose de suffisamment de qualités pour qu'il mérite d'être le « dernier ».



	OUI	NON	?
Est-ce que je me sens bien aujourd'hui chez moi et souhaite continuer à y vivre le plus longtemps possible ?	☐	☐	☐
Est-ce que je peux aller faire à pied la majeure partie de mes courses (alimentation) à proximité de chez moi, avec un trajet ne présentant pas de difficulté majeure (escaliers, forte pente), y compris en hiver ?	☐	☐	☐
En cas de problèmes physiques importants (ex : chaise roulante), pourrais-je continuer à vivre dans mon logement sans y effectuer des travaux (ou très peu) ?	☐	☐	☐
Est-ce que depuis mon logement, je peux facilement sortir dans la rue, sans emprunter aucun escalier (ascenseur, rampe) ?	☐	☐	☐
Y a-t-il au moins une personne plus jeune dans mon voisinage immédiat que je connaisse vraiment bien, et sur laquelle je puisse compter pour me donner un coup de main de temps en temps « en cas de besoin » ?	☐	☐	☐
Mon logement pourrait-il toujours convenir si je dois y vivre seul, avec des capacités physiques réduites (trop grand, pénible à entretenir, obstacles architecturaux) ?	☐	☐	☐
Mon logement est-il proche d'autres habitations ?	☐	☐	☐
Mon logement est-il situé dans un lieu (village / quartier) favorable aux rencontres et à une vie sociale de qualité ?	☐	☐	☐
Y a-t-il un arrêt de transports publics (bus, train) à proximité où je peux facilement me rendre à pied, avec un trajet ne présentant pas de difficulté majeure (escaliers, forte pente), y compris en hiver ?	☐	☐	☐
Aurais-je les moyens financiers pour pouvoir continuer à habiter dans ce logement jusqu'à mon décès, sans renoncer à d'autres choses qui sont importantes pour moi ?	☐	☐	☐
Est-ce que l'emplacement actuel de mon logement est pratique pour mes proches auxquels je tiens (enfants, petits-enfants, amis) et favorise des petites visites fréquentes ?	☐	☐	☐
Y a-t-il à proximité (village, quartier) des possibilités d'accueil ou d'animation la journée pour les personnes âgées (Centres d'accueil temporaires, EMS, lieux de rencontres) ?	☐	☐	☐

TOTAL

Réponses possibles:
OUI / NON / Je ne sais pas (?)

Si vous avez 12 OUI, vous avez probablement le logement idéal pour y couler de vieux jours heureux et y rester encore longtemps. Restez-y ou réfléchissez bien avant d'en changer !

Si vous avez entre 9 et 11 OUI, votre logement présente probablement suffisamment de qualités pour envisager de bien vieillir chez vous. N'hésitez pas toutefois à prendre conseil auprès de vos proches ou de votre propriétaire si des aménagements architecturaux vous semblent nécessaires, et ne négligez pas l'importance des relations sociales pour bien vieillir.

Si vous avez entre 5 et 8 OUI, le moment est venu de vous interroger sur votre habitat actuel et d'examiner avec soins s'il s'avère vraiment adapté pour y rester, notamment en cas de problème de santé. Peut-être vaudrait-il mieux anticiper et chercher tranquillement un nouveau logement plus idéal, à un meilleur endroit, plutôt que de devoir déménager dans l'urgence en cas de problème.

Si vous avez moins de 4 OUI, il convient d'envisager sérieusement de trouver un habitat mieux adapté à l'avancée en âge, en établissant les critères qui sont importants pour vous.

Si vous n'avez aucun OUI, commencez à chercher un nouveau logement !